

The background of the cover is a photograph of a town. On the left, a large, light-brown stone church with a tall, pointed steeple is visible. To the right of the church, a street leads into the distance, lined with white-washed buildings and green trees under a clear blue sky.

Le journal **DE LA COMMUNE**

Notre Informations Janvier 2021 - n°3
ARGELLIER

ÉDITO du Maire

Chères habitantes, Chers habitants,

J'ai le plaisir de vous adresser le premier journal de l'année 2021 ! Nous espérons tous qu'elle soit meilleure que l'année que nous venons de vivre.

Votre confiance dans nos engagements nous a permis de remporter les élections de Mars 2020. Soyez certains que cette confiance sera durant tout ce mandat le moteur de mon engagement pour notre Commune.

Cette crise sanitaire exceptionnelle a décalé notre prise de fonction à la fin du mois de mai, elle interfère dans notre fonctionnement au quotidien, dans nos habitudes, dans nos relations avec les autres, dans nos libertés de mouvement, dans notre travail, dans nos organisations de vie. Aussi, je tiens particulièrement à vous féliciter, car tous vos efforts pour respecter les règles sanitaires permettent peut-être à notre village de traverser cette crise avec un peu moins de difficultés qu'en d'autres lieux.

Bien sûr nous aurions voulu organiser, en collaboration avec nos associations, les manifestations festives appréciées de tous et pour lesquelles nous avons pris des engagements. Je sais combien ces mêmes associations ont été impactées dans leur fonctionnement et leur organisation, ce que nous déplorons tous. Je tiens en cela à les remercier de l'attitude hautement responsable toujours manifestée.

En ce qui concerne l'école, nous avons pu assurer l'essentiel en accueillant les enfants et ce dans le strict respect des contraintes sanitaires. Nous avons dû, à regret, déprogrammer toutes les réjouissances prévues, par exemple le spectacle de fin d'année de Philomène et Cie.

Sur le volet culturel, est-il nécessaire de rappeler que toutes les manifestations, cinéma, théâtre, sortie des Anciens et des Jeunes, repas convivial ... n'ont pu se dérouler comme nous l'aurions souhaité. Nous avons tenté de compenser cela en apportant un peu de chaleur. Des livres ont été offerts aux écoliers et nos Anciens ont reçu une attention spéciale sous la forme d'un accompagnement gourmand de produits du terroir local. Ils nous ont exprimé leur gratitude, par de gentils mots ou dessins très touchants et des messages bienveillants. J'en profite pour les remercier tous chaleureusement.

Nous avons aussi, malgré tout, fait en sorte que notre Commune reste agréable et conviviale en entretenant au mieux nos espaces, grâce à notre personnel municipal qui a toujours répondu présent et nous avons apporté un peu de gaieté pour les vacances de Noël en inaugurant de nouvelles illuminations.

Nous avons prévu d'intégrer les habitants dans l'instruction des dossiers pour écouter leurs propositions mais ceci n'a pu être entrepris. Néanmoins, nous avons quand même tenu nos engagements en matière de communication, d'information, un acte fort de notre campagne.

Nous avons pu œuvrer efficacement sur des actions prioritaires dans le respect de notre ligne de conduite et selon les budgets alloués. Vous trouverez exposés dans ce journal tous ces dossiers, dont certains nous ont confronté à des difficultés imprévues et significatives (effectif, groupe scolaire, PLU ...) Vous pourrez en ainsi mesurer l'incidence sur la gestion de notre Commune. Nous vous présentons également le plan des actions programmées pour 2021, certaines avec une quasi-certitude d'aboutissement, d'autres dépendantes de l'évolution de la situation sanitaire.

Croisons les doigts pour que tous ensemble nous venions à bout de cette crise et que nous puissions enfin revivre normalement et partager des moments festifs, organiser des actions culturelles, sociales, de protection de l'environnement, comme nous nous y étions engagés.

Chères habitantes, chers habitants, je vous renouvelle, au nom du Conseil Municipal, tous nos vœux de bonne santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2021 en espérant qu'elle nous apporte la joie et le plaisir de la libération face à ce virus.

Pierre **AMALOU**



SOMMAIRE

I. POINT SUR L'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DE LA COMMUNE

II. POINT SUR LE DOSSIER : NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

III. RÉTROSPECTIVES DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2020 ET PRÉVISIONS 2021

- a) Urbanisme
- b) Voirie - Réseaux - Entretien
- c) Communication - Information - Partenariats - Festivités
- d) École et Jeunesse - Environnement - Culture - Social

IV. INFORMATIONS PRATIQUES

I. Point sur L'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DE LA COMMUNE

Nous avons constaté, lors de notre prise de fonctions, que des situations liées aux Ressources Humaines étaient à traiter en priorité car d'un impact important sur les finances de notre commune.

Attentifs à la bonne gestion du budget communal, mais aussi soucieux d'accompagner au mieux nos collaborateurs dans leurs trajectoires professionnelles, nous avons réfléchi à des solutions qui à la fois optimisent **nos finances** et permettent à ces personnes de retrouver, dans d'autres structures que la nôtre, un emploi pérenne.

- C'est chose faite pour un premier collaborateur, en reconversion professionnelle financée par la commune depuis 2018, qui ne fait désormais plus partie des effectifs. L'incidence financière n'est toutefois pas encore visible puisque, conformément aux règles du droit public, toute municipalité doit prendre en charge les allocations de chômage le temps qu'il retrouve un emploi (pendant 24 mois maximum). C'est ce que nous lui souhaitons le plus rapidement possible !

- Une deuxième situation concerne une collaboratrice, qui avait demandé une mise en disponibilité en 2016 et qui a exercé son droit de retour au 1er janvier 2021 (dans la fonction publique, une mise en disponibilité permet à un fonctionnaire de conserver un droit de retour à son poste pendant 5 ans). L'organisation qui a été mise en place à son départ fait qu'aujourd'hui l'équipe administrative se trouve en surnombre d'une personne, avec là aussi un impact financier conséquent. Sur ce dossier, nous avons saisi le CDG (Centre de Gestion des collectivités) qui nous a permis de classer le poste en surnombre, ce qui doit permettre à cette collaboratrice de trouver plus facilement un emploi à sa convenance dans une autre collectivité. Nous avons à ce titre sollicité la CCVH (Communauté de Communes) pour nous aider dans cette recherche d'emploi, en soulignant l'urgence, de façon à recouvrer l'organisation administrative idoine et rétablir ainsi les équilibres financiers

II. Point sur le dossier **NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE**

Le cadre du projet :

Construction sur le site de la salle Vert Paradis d'un **Nouveau Groupe Scolaire** prévu pour accueillir 100 élèves sur 500m² avec des locaux intégrant les salles de classes, une cour en terre battue, la restauration et la garderie.

Un projet qui est novateur et expérimental sur différents points, des matériaux innovants (bois, paille, terre...), une autosuffisance énergétique.

Diagnostic du projet à partir de Mai 2020 :

Lors de notre prise de fonction en mai 2020, nous avons réalisé un état des lieux pour comprendre le projet, son avancement ainsi que les décisions et les engagements déjà pris.

Nous avons constaté que la partie financement était bouclée (des crédits étaient déjà débloqués), que les appels d'offres étaient signés mais qu'un élément essentiel du projet n'avait pas encore été obtenu, le permis de construire. En effet, la Direction Départementale Des Territoires et de la Mer (DDTM) avait émis un avis défavorable sur ce permis du fait des risques d'incendie liés à son emplacement à proximité d'une zone boisée dans un espace isolé et non urbanisé.

À partir du 3 juillet 2020, plusieurs réunions ont été organisées par Monsieur le sous-préfet pour trouver une solution acceptable par toutes les parties afin que le permis de construire puisse être accordé.

La DDTM demandait un déboisement dans un rayon de 100m autour du site ainsi qu'une réorientation de l'urbanisation du nord de la commune vers le sud.

L'esprit du projet étant, à l'origine étant une intégration naturelle dans le site, la commune ne souhaitait ni déboiser, ni urbaniser cette zone.

Pour débloquer ce projet, les deux parties (DDTM et commune) ont fait des concessions :

- la DDTM a accepté dans le cadre du risque incendie que le **déboisement** soit remplacé par un **débroussaillage** (toujours sur 100 m cependant).
- la Commune dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, a accepté une opération **d'urbanisation** à l'entrée sud, laquelle se réalisera dans quelques années.

Suite à ces avancées réciproques, le permis de construire a été accordé fin août, et le début des travaux a pu alors être envisagé pour septembre.

Vous trouverez sur la carte, la zone à débroussailler marquée en rouge (budget 5 000 € non prévu à l'origine).



Nouveaux aléas à partir de septembre 2020 (1er réunion de chantier)

Des sondages de terrain complémentaires (50 forages à réaliser) avaient été demandés en février 2020 pour contrôler l'état du terrain et donc certifier le bon dimensionnement des fondations.

Ces sondages, d'un coût de **10 000 euros** (non prévus au budget) n'ayant pas été effectués, le chantier n'a pu démarrer comme il l'était envisagé, à savoir dès l'obtention du permis.

- Le chemin d'accès au **Nouveau Groupe Scolaire** doit être élargi pour sécuriser les interventions des secours éventuels (budget **35 000 €** non prévu à l'origine).

- La fosse septique actuelle doit être renforcée pour pouvoir supporter l'arrivée de l'école (budget **55 000 €** non prévu à l'origine).

- Nous avons découvert que l'implantation des bâtiments de l'école va entraîner la coupe de nombreux arbres présents sur le site (arbousiers, cades et chênes), ce qui est contraire à la nature même du projet.

Nous avons alors « profité » de l'arrêt du chantier pour demander à l'architecte d'étudier la possibilité de déplacer le projet vers la zone du « terrain de foot » (environ à 50 mètres plus bas de la salle Vert Paradis) de façon à préserver les arbres proches de la salle.

Notre demande s'est heurtée à un refus du cabinet d'architectes avec pour argument principal, la remise en cause de la totalité du projet et nous exposait de fait à :

- Des pertes financières supérieures à **200 000€** liées aux engagements déjà contractés
- Une livraison décalée d'au moins 2 ans (nouveaux appels d'offres, nouveaux plans, nouvelles études ...)

Cette réponse a imposé la poursuite du projet initial car il eût été déraisonnable d'exposer notre commune à une perte financière aussi élevée.

III. Rétrospectives des actions RÉALISÉES EN 2020 ET PRÉVISIONS 2021

Nous avons souhaité vous donner un aperçu des actions ou initiatives réalisées à partir du second semestre 2020 par notre équipe, toujours au service des habitants.

a) Urbanisme :

L'urbanisme, c'est la volonté d'assurer le bien-être de tous, en préservant l'environnement.

Pour y parvenir, nous devons organiser et aménager notre commune comme nous vous l'avons proposé lors de notre campagne électorale, dans le respect de vos attentes et de la législation.

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sont les pièces essentielles qui permettent de contractualiser notre politique pour les 15 années à venir.

Le PADD avait été validé en Conseil Municipal avant notre prise de fonction, mais nous avons dû le revoir pour être en conformité avec les attentes de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) par rapport aux modifications demandées dans le cadre de l'obtention du permis de construire du futur groupe scolaire.

Ce PADD, légèrement modifié, devrait être présenté et voté en Conseil Municipal au mois de février.

Le zonage du PLU sera également modifié pour intégrer la

nouvelle zone à urbaniser, à proximité du groupe scolaire, condition obligatoire à l'obtention du permis de construire. (Voir détail point Nouveau Groupe Scolaire)

Nous vous rappelons que les différents services associés à l'élaboration de notre PLU ont validé un accroissement de la population de 1,8% à l'horizon 2030, ce qui nous permettra de rester une commune rurale tout en préservant les effectifs nécessaires au maintien de 4 classes.

La prochaine étape importante de ce PLU sera l'enquête publique, laquelle devrait avoir lieu au printemps, avant le vote définitif en fin d'année.

Dès que la situation sanitaire le permettra, nous organiserons une réunion publique pour vous présenter en détail notre politique d'urbanisme.

L'urbanisme c'est aussi l'aménagement, c'est ainsi qu'en 2021 :

- Dans l'espace du Jardin de Tranquille nous sommes entrain d'installer un sanitaire entièrement automatisé et de créer une aire de jeu. Les murs en pierre seront consolidés et une rampe posée sur l'escalier qui accède au parking.



- Rue du Jeu de Ballon nous avons rénové les grillages des terrains de tennis, l'accès au terrain principal sera sécurisé et sa gestion sera prise en charge par la Commune. L'aire de jeu située à proximité accueillera, en mars, un nouvel équipement.

- Nous mettrons en place un lien routier direct avec les quartiers de Cantagrils, l'objectif étant de transformer la piste DFCI, actuellement régie par une servitude, en chemin communal. Des négociations sont en cours avec les propriétaires concernés et nous tenons à les remercier pour les premières réponses positives que nous avons obtenues.

- Route de Puéchabon, à la demande des habitants, nous mettrons en place une sécurisation de la voirie au niveau du virage face au Chemin des Huttes.

- Nous lançons avec le Département comme maître d'œuvre, la sécurisation de la route de La Boissière. L'année 2021 sera consacrée aux études.

- Nous envisageons des solutions permettant le ralentissement des véhicules sur les trois axes principaux du village.

b) Voirie - Réseaux - Entretien

En 2020 différents travaux de remise à niveau de la voirie (réfection de chaussée et entretien des fossés) ainsi qu'une campagne d'égouttage ont été effectués sur l'ensemble de la commune.

Ces travaux ont été confiés à des entreprises locales, en accord avec nos engagements de soutien à l'économie de proximité.

Pour 2021 un entretien régulier des voiries et des fossés sera maintenu et des opérations d'investissement seront programmées :

- Création d'une voirie aux normes entre le rond-point Salle Vert Paradis et le futur groupe scolaire.
- Pose d'une deuxième tranche d'enrobé sur la voirie de Cantagrils.

Afin de préserver notre ressource en eau, la pompe au niveau du local des chasseurs chemin de Fontgrande a été sécurisée et ne sera accessible qu'aux habitants de la commune. À cet effet un badge est désormais nécessaire, vous pouvez vous le procurer en mairie.

2021 verra l'amélioration de l'éclairage du parking « Jardin de Tranquille ». La société qui a installé les candélabres photovoltaïques étant en faillite, un nouveau prestataire sera trouvé.

Dans le cadre des économies d'énergie, la coopérative d'électricité de St Martin de Londres doit établir un diagnostic sur la consommation énergétique et proposer des solutions d'optimisation permettant de réaliser des économies.

Durant les vacances scolaires de février les toitures de la salle « Vert Paradis » et du hangar attenant seront équipées de panneaux photovoltaïques (surface de 120m²). Cet investissement permettra de répondre aux demandes formulées par la Région pour que cet espace et le futur groupe scolaire rentrent dans les critères « Bâtiment Durable Occitanie » et « Nowatt ». Ce sont ces critères qui ont permis l'obtention de la subvention attribuée par la Région pour la future école.

c) Communication - Information - Partenariats - Festivités

Sur le volet « communication - information » nous avons relancé l'animation du site internet avec des publications régulières sous la forme de nouvelles digitales.

Le nombre d'abonnés à la newsletter municipale est passé de 100 à 471.

Pour optimiser la réactivité nous avons utilisé l'application Voisins Vigilants (180 abonnés), avec des alertes sous forme de mails ou SMS.

Pour pouvoir réagir rapidement face aux dégradations ou dysfonctionnements constatés sur le domaine public nous avons lancé « Allo Mairie » - **06 31 72 59 50**.

La communication papier et visuelle a été présente elle aussi avec la mise en place d'affiches sur les panneaux physiques installés aux entrées du village et de Cantagrils (installation réalisée en 09/2020), l'affichage systématique de la newsletter sur tous les tableaux de la commune.

La phase de confinement nous a contraints à développer de nouveaux modes de communication, notamment lors des Conseils Municipaux, avec la mise en place d'un lien vidéo permettant de suivre en temps réel les débats et de rediffuser sur notre site le film de la séance.

Nous avons pu illuminer notre village pour les fêtes de fin d'année avec des éclairages loués pour l'occasion qui auront pu donner un peu de gaieté dans nos cœurs.

Sur le volet associatif, les acteurs ont été rencontrés pour comprendre leurs activités, leurs éventuels besoins, et nous avons pu répondre au mieux à leurs attentes.

Nous avons contribué à la plantation de 40 arbres sur deux sites, l'un utilisé par les chasseurs et l'autre par l'association Albe (Astronomie), ces deux actions visant à améliorer la beauté de notre environnement et à la protection de notre environnement.

Perspectives 2021

Nous avons proposé une démarche de collaboration en recueillant vos idées et vos propositions, nous allons mettre en place des solutions simples pour répondre à vos attentes.

Afin de simplifier les contacts téléphoniques à la garderie nous allons doter le personnel d'un téléphone portable.

Pour mesurer la qualité des prestations délivrées aux habitants nous allons mesurer régulièrement votre perception sur le fonctionnement de la commune (les équipes techniques - entretien et réparations - les services administratifs, les élus).

Nous allons instaurer un cahier des réclamations ou boîte à idées/réclamations.

Afin de rester au plus près de l'information nous lançons un compte TWITTER @Argelliers.

Sur le volet culturel, nous allons incorporer dans les newsletters les nouveaux livres qui intègrent le fond documentaire de la bibliothèque.

Les thèmes suivants sont dépendants de la levée des contraintes sanitaires et nous attendons des jours meilleurs pour nous retrouver et partager avec vous des moments de convivialité.

Nous allons vérifier la possibilité de laisser en place des équipements pendant tout l'été au niveau du Jardin de Tranquille afin de recevoir de la musique et des stands de boisson ou de dégustation. Cette organisation sera réalisée en collaboration avec les associations au rythme de la saison estivale.

d) École et Jeunesse - Environnement - Culture - Social

École et jeunesse :

En 2020, nous avons :

- consacré, avec l'équipe enseignante, beaucoup de temps pour assurer aux enfants un accueil de qualité, dans le respect des contraintes sanitaires imposées par les différents protocoles. Les premières semaines de 2021 nous montrent malheureusement qu'il va nous falloir continuer.

- Procédé à des travaux d'entretien nécessaires dans les classes pour améliorer le confort de leurs occupants, et ce même si l'ouverture prochaine du nouveau groupe scolaire n'autorise pas d'aménagements importants.

- Remis des livres aux enfants de 3 à 10 ans en cadeaux de Noël. Nous avons été très touchés par les gentils mots ou jolis dessins que nous avons reçus à cette occasion et en profitons pour remercier chaleureusement nos petits élèves.

En 2021 nous allons :

- devoir continuer à sécuriser l'accueil des enfants à l'école et respecter le nouveau protocole d'ores et déjà annoncé.

- Concrétiser notre volonté que les enfants scolarisés à Argelliers puissent bénéficier d'outils multimédias performants. Notre projet, inscrit dans le plan École Numérique Rurale, a été retenu et accorde à la commune une subvention à hauteur de 50 % du budget global.

- Travailler, dans le cadre de la commission « Groupe Scolaire » sur l'équipement des salles de classe, de la cantine, et des lieux dédiés aux activités périscolaires, en concertation avec les enseignants, les représentants des parents et le personnel dédié.

2021 sera également l'année de la réflexion pour l'élaboration d'un PEDT (Projet Éducatif Territorial) qualitatif pour Argelliers. Sa finalité : permettre aux enfants d'accéder à des activités périscolaires et extrascolaires de qualité. Ce PEDT représente un travail important, notamment parce que ses enjeux sont primordiaux pour les enfants ; nous le mènerons avec l'aide de nos partenaires (CCVH, CAF, Éducation nationale ...) mais également en concertation avec les associations locales, l'équipe enseignante et les représentants de parents d'élèves.

Enfin il nous a semblé que la construction d'un nouveau groupe scolaire représentait le moment idéal pour solliciter les parents sur la qualité des prestations attendues dans le cadre de la cantine scolaire.

Nous poursuivrons, en 2021, les actions menées durant le 2ème semestre 2020 auprès du Directeur de l'Académie concernant la carte scolaire (lycée de Gignac pour les collégiens du village, collège de Saint-Gély et lycée de Saint-Clément pour les enfants de Cantagrils). Nos sollicitations, répétées, pour obtenir un rendez-vous n'ayant pas encore abouti nous allons persévérer pour obtenir cette rencontre tant attendue.

Environnement :

Les démarches concernant le chemin de randonnée ont pu redémarrer en décembre 2020. Nous espérons la finalisation de ce projet d'ici la fin de cette année, projet qui devrait permettre quelques retombées, économiques mais aussi en termes de notoriété pour notre belle Commune.

Nous allons également en lien avec la CCVH et le Syndicat Centre Hérault réfléchir à des actions permettant d'améliorer les zones de tri et l'enlèvement des déchets ménagers. En lien, nous organiserons, au printemps 2021, une journée « nettoyage du village et des hameaux »

Culture :

L'incertitude est encore grande et même si notre volonté de proposer des manifestations qui s'adressent à tous est intacte, nous allons devoir nous adapter en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Quant à l'important travail réalisé par les bénévoles de la bibliothèque il sera valorisé auprès de l'ensemble de la population par des communications sur notre site internet.

Social :

En 2020, nous avons offert aux « anciens » du village des colis qui ont été appréciés. les remerciements que vous nous avez adressés nous ont fait chaud au cœur. Soyez en sincèrement remerciés.

Nous espérons pour 2021 pouvoir leur proposer des activités plus conviviales, mais là aussi, nous devons nous organiser en fonction de l'évolution de la crise.

Enfin nous étudions d'ores et déjà la possibilité de proposer des actions de formation aux premiers secours à des groupes d'habitants du village et des hameaux, en lien avec l'achat de nouveaux défibrillateurs.

IV. Informations **PRATIQUES**

HORAIRES MAIRIE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h00 - 12h30	9h00 - 12h30	9h00 - 12h00	9h00 - 12h30	9h00 - 12h30
14h00 - 18h00			17h00 - 18h00	

Horaires adaptés au couvre-feu

ALLO MAIRIE

06 31 72 59 50

SUIVEZ-NOUS SUR TWITTER

@Argelliers



ACTES RÉALISABLES EN MAIRIE

Demande d'actes de naissance
Demande d'actes de décès
Demande d'actes de mariage
Demande d'actes de livret de famille
Reconnaissance d'un enfant
Recensement militaire

CULTE / MESSE

Horaires de messe
Montarnaud : le dimanche à 11 heures
Argelliers, La Boissière, Vailhauquès et Saint-Paul :
par roulement une semaine sur deux, le dimanche à 9h30.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverture le vendredi / de 16h45 à 17h45

GARDERIE MUNICIPALE

De 7h30 à 8h35 et de 16h45 à 18h15

EAU : La Saur (04 34 20 30 01) / Dépannage 24h/24 (04 34 20 30 08)

ÉLECTRICITÉ : CESML (04 67 66 67 30)

SERVICE ASSAINISSEMENT : CCVH (04 67 57 36 26)

Ne pas jeter sur la voie publique

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Notre Argelliers **N°3**

Janvier 2021

Responsables communication : Valérie GROS, Florence LAUSSEL, Vincent BOUBAL et Thierry AILLAUD

Imprimé en France - Occitanie